



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
22 mars 2019
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2019

30 mai, 3-4 et 6-7 juin 2019, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Fonds d'équipement des Nations Unies

**Rapport sur les résultats obtenus par le Fonds
d'équipement des Nations Unies en 2018**

Résumé

Le présent rapport présente l'examen annuel des résultats obtenus en 2018 par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU). Premier rapport portant sur le Cadre stratégique (2018-2021), il examine les progrès accomplis dans la réalisation de ses deux domaines d'intervention : le renforcement des marchés financiers ouverts à tous et les systèmes de financement du développement local ; b) la mobilisation de fonds publics et privés en faveur des pauvres.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre acte du présent rapport, saluer les efforts consentis par le FENU pour mettre en application son Cadre stratégique (2018-2021) ; se féliciter de l'engagement qu'il a pris de trouver des solutions et des méthodes de financement novatrices qui bénéficient aux populations pauvres ; louer les efforts déployés par le FENU pour suivre et évaluer sa contribution à l'évolution des marchés financiers et des systèmes locaux et à la mobilisation de fonds pour les pauvres, et pour partager les enseignements qu'il en tire avec l'ensemble de la communauté du développement ; réaffirmer son engagement d'appuyer le Fonds, notamment en finançant intégralement les besoins en ressources ordinaires, qui s'élèvent à 25 millions de dollars par an.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Le FENU dans un contexte en évolution	2
A. Analyse du contexte	2
B. Principaux résultats.	2
C. Comprendre les résultats au regard du cadre stratégique	16
D. Analyse de l'efficacité institutionnelle	20
III. Perspectives	22
Annexe	
Tableau récapitulatif des résultats et des ressources (disponible sur le site Web du Conseil d'administration)	

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport annuel les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en 2018. Le rapport se fonde sur l'analyse des résultats des programmes, présentés dans le tableau récapitulatif des résultats et des ressources. Il tient compte des conclusions d'évaluations externes, de rapports d'audit, de données financières, d'études de cas et de rapports internes, ainsi que de recherches et de données externes sur les questions de développement et la situation des pays auxquels il s'intéresse.

II. Le FENU dans un contexte en évolution

A. Analyse du contexte

2. Beaucoup de pays les moins avancés (PMA) continuent d'accomplir des progrès appréciables en matière de développement, et un certain nombre d'entre eux sont sur le point de rejoindre la catégorie des pays à revenu intermédiaire. La croissance du produit intérieur brut (PIB) dans les PMA, estimée à 5,4 % en 2018, est supérieure aux prévisions de croissance mondiale, mais demeure inférieure au taux annuel de 7 % prévu dans les objectifs de développement durable¹. D'après les prévisions de croissance à long terme, 35 % de la population des pays les moins avancés continueront de vivre dans l'extrême pauvreté à l'horizon 2030².

3. L'impasse financière dans laquelle se trouvent les PMA les empêche d'atteindre les objectifs de développement durable. Bien des gouvernements ont une marge de manœuvre budgétaire insuffisante et dépendent de plus en plus des financements extérieurs. Si l'aide publique au développement (APD) des PMA a augmenté de moins de 1 % en termes réels en 2016, la tendance à moyen terme est à la stagnation.

4. L'investissement étranger direct, en hausse dans les PMA depuis 2002, reste concentré dans un petit nombre d'économies et de secteurs et peut être irrégulier ; les flux d'investissements directs étrangers en 2017 ont diminué pour la deuxième année consécutive. Environ un tiers des PMA sont déjà en situation de surendettement ou risquent fort de l'être. Les déficits de financement peuvent être particulièrement importants au niveau infranational.

5. Tous ces facteurs indiquent que les PMA doivent pouvoir accéder à une quantité non négligeable de ressources supplémentaires – tant privées que publiques – pour atteindre leurs objectifs ; que les méthodes habituelles ne suffisent plus ; qu'il est nécessaire de former de nouveaux partenariats, d'innover et de prendre des risques pour que le volume des ressources allouées aux PMA augmente. En outre, il convient également d'accorder une attention particulière non seulement au volume des ressources, mais aussi à leur qualité et à leur répartition géographique, de manière à inclure les laissés-pour-compte.

B. Principaux résultats

6. Le FENU continue d'intervenir auprès des « derniers servis », ce que font peu d'autres acteurs, et de concevoir, de mettre à l'essai et d'aider à transposer à plus grande échelle les solutions de financement destinées aux ménages mal desservis, aux

¹ https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/aldc2018d1_en.pdf.

² Consultable sur le site https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/WESP_2018_Mid-year_Update.pdf.

micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et aux administrations locales. Grâce à l'effet d'entraînement de ses initiatives, le FENU met en place des marchés financiers inclusifs et des systèmes de financement local du développement, qui permettent aux économies locales d'avoir accès à des fonds publics et privés supplémentaires provenant d'acteurs nationaux et internationaux, de favoriser une croissance sans exclusion, et d'autonomiser les femmes. En matière d'inclusion financière, l'approche qu'adopte le FENU en matière de développement des marchés a pour objet de permettre aux populations vulnérables qui n'ont pas accès aux financements bancaires, en particulier les femmes, les jeunes et les réfugiés, ainsi que les MPME, d'accéder à des services financiers appropriés et abordables et d'en tirer le meilleur parti. En s'appuyant sur une solide analyse des données relatives à l'offre et à la demande, le FENU, en partenariat avec les gouvernements, élabore et met en œuvre des stratégies nationales d'inclusion financière. En collaboration avec diverses parties prenantes des secteurs public et privé, il aide les gouvernements à créer les écosystèmes administratifs et réglementaires adaptés pour encourager l'émergence de solutions financières numériques responsables.

8. Le FENU s'est de plus en plus activement employé à tirer parti des nouvelles technologies financières pour cibler des populations auparavant difficiles à atteindre moyennant des services financiers bien conçus, assurer aux ménages pauvres l'accès à des solutions énergétiques hors réseau, autonomiser les femmes et les jeunes, et renforcer les chaînes de valeur durables. À titre d'exemple, la rémunération des petits exploitants agricoles au moyen de porte-monnaies numériques a permis de mieux les relier aux chaînes d'approvisionnement internationales. De cette façon, l'inclusion financière numérique contribue à l'émergence de l'économie numérique au sens large et tire parti de la technologie pour atteindre les « derniers servis ».

9. En matière de financement du développement local, le FENU est conscient que les administrations et les économies locales ont un rôle clef à jouer, s'agissant d'accélérer le développement durable et inclusif dans les pays en développement, principalement les PMA. Il s'agit notamment de veiller à ce que les ressources fiscales soient investies dans les économies locales afin de promouvoir une croissance durable et une transformation structurelle ; que des fonds soient disponibles, principalement sur les marchés financiers nationaux, afin de réaliser des investissements locaux à effet catalyseur et ayant des retombées importantes sur le développement dans les domaines thématiques prioritaires que sont l'autonomisation des femmes, la résilience aux changements climatiques et la sécurité alimentaire ; que la marge de manœuvre budgétaire et la formation de capital fixe au niveau local augmentent régulièrement de manière à garantir un développement local durable.

10. Grâce à une approche du financement du développement local axée sur les changements structurels, le FENU a renforcé les systèmes nationaux de financement des administrations locales, en mettant en place, dans 18 pays en 2018, des systèmes de transfert intergouvernementaux, axés sur les rendements, et en renforçant les moyens dont les administrations locales disposent pour mieux planifier, investir et suivre leurs investissements dans les services et infrastructures de base. Il s'appuie également sur les activités qu'il mène en collaboration avec les parties prenantes locales publiques et privées pour aider les gouvernements à créer un cadre réglementaire propice à l'investissement pour le financement du développement local. Le FENU a élargi son approche de l'appui au développement des marchés locaux en instituant le financement structuré de projets de petites et moyennes entreprises (PME) et des dispositifs de financement mixte permettant de mobiliser, principalement auprès des banques nationales, des fonds publics et privés pour financer des projets générateurs de recettes ayant une forte incidence sur le développement.

11. Le FENU a intensifié ses activités d'investissement et de financement mixte en 2018. La plateforme d'investissements des PMA a évolué au cours de ces 12 derniers mois pour devenir le troisième pilier des activités du FENU et contribue de façon déterminante à renforcer la capacité qu'il a de mobiliser plus de ressources publiques et privées, ce qu'il ne pourrait faire sans partager les risques et créer un effet d'entraînement. Un effort concerté a été consenti en 2018 pour mettre au point une nouvelle génération de prêts à des conditions libérales, de garanties et de subventions remboursables qui atténuent les risques encourus par les investisseurs publics et privés œuvrant en faveur des « derniers servis ». Le FENU a approuvé 11 investissements dans trois pays en 2018, en prenant de solides mesures de diligence raisonnable et en privilégiant l'effet d'entraînement en matière de développement. Ceux-ci couvraient les infrastructures locales, l'autonomisation économique des femmes, l'énergie propre et l'inclusion financière.

12. En outre, le FENU a également collaboré avec un ensemble de partenaires de développement, d'investisseurs et d'entreprises afin d'aider à mobiliser davantage de fonds en faveur des objectifs de développement durable. En septembre, il a lancé l'introduction à la Bourse de New York du tout premier fonds indicel coté affilié à l'ONU. Il a établi un partenariat avec un gestionnaire de fonds tiers en vue de mobiliser davantage de ressources en faveur des investissements à impact dans les pays les moins avancés. Le FENU s'est également concerté avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organismes des Nations Unies pour chercher des moyens de mettre ses outils de financement et ses compétences en matière d'investissement à leur disposition dans le cadre d'un plus large éventail d'objectifs de développement durable. Il a élaboré une publication phare sur le financement mixte dans les PMA, qui contribue à faire du FENU un maître à penser dans ce domaine. Celle-ci montre que seuls 7 % des fonds privés mobilisés au titre du financement public du développement vont aux PMA. En outre, là où les approches de financement mixte sont appropriées, il est nécessaire d'innover et d'expérimenter beaucoup plus afin qu'elles puissent contribuer au développement des chaînons manquants et des économies locales dans les PMA.

13. Le FENU continue de travailler en étroite collaboration avec le PNUD pour apporter le maximum d'avantages aux PMA, en tirant parti des domaines de compétence complémentaires. Il s'est engagé à travailler avec le PNUD sur ses dispositifs d'appui aux pays et s'est associé à la mise en œuvre des mécanismes nationaux d'investissement du Programme dans trois pays. Il collabore aussi activement avec le PNUD à l'exécution d'initiatives et de programmes conjoints dans 26 pays.

Résultat 1 : Renforcement des marchés financiers inclusifs et des systèmes de financement du développement local qui profitent aux populations pauvres et vulnérables

Marchés financiers inclusifs

14. Dans le cadre de l'approche adoptée par le FENU, l'inclusion financière a un rôle essentiel à jouer dans l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030, compte tenu des données démontrant formellement que celle-ci, en particulier les services financiers en ligne, contribue à accélérer la réduction de la pauvreté, l'autonomisation économique des femmes et la croissance économique globale.

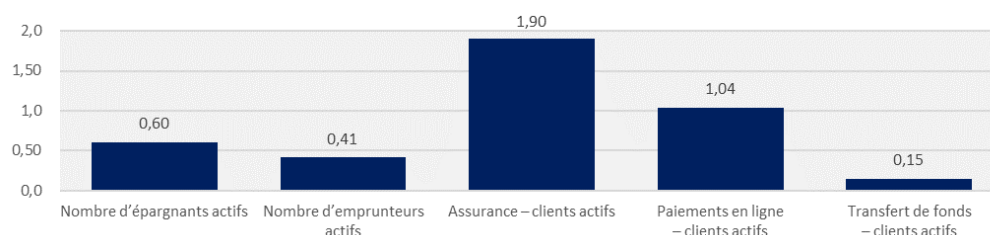
15. La finance numérique sous-tend le développement de l'accès aux services financiers et de leur utilisation dans les PMA ; le nombre, en pourcentage, de comptes d'argent mobile a plus que doublé, passant de 7 % en 2014 à 17 % en 2017. Le FENU a contribué à cette révolution de la finance numérique en encourageant l'innovation,

l'inclusion et les réformes de la réglementation. En 2018, grâce à l'appui qu'il a apporté aux prestataires de services financiers, aux opérateurs de réseaux de téléphonie mobile et aux institutions locales, plus de 1,9 million de personnes ont pu utiliser des moyens de paiement en ligne. Les services financiers en ligne sont devenus le principal mécanisme utilisé par le FENU en matière d'inclusion financière (voir fig. 1). Depuis 2012, le FENU a contribué à ce que plus de 13 millions de personnes dans 12 pays accèdent à des services financiers au moyen de comptes en ligne.

Figure 1

Clients actifs bénéficiant en 2018 des produits et services financiers appuyés par le FENU

(En millions)



16. L'Alliance « Better Than Cash » (Mieux que de l'argent liquide), dont le secrétariat est hébergé par le FENU, a joué un rôle de premier plan à l'échelle mondiale pour ce qui est de promouvoir la numérisation des paiements, tout en continuant d'augmenter le nombre de ses membres (30 gouvernements nationaux, 23 organisations internationales et six entreprises privées en 2018). Elle a élaboré une note d'orientation sur des infrastructures inclusives de paiement en ligne qui a été approuvée par les ministres des finances du Groupe des Vingt (G20), et coopéré avec le Groupe de travail anti-corruption du G20 sur la transparence du secteur public dans le cadre des paiements en ligne. Elle s'est associée à quatre grandes multinationales pour publier un rapport sur les répercussions positives de la numérisation des paiements dans la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises mondiales et leurs employés. Elle a également réalisé des diagnostics et offert des services consultatifs au niveau des pays pour certains pays moteurs afin de démontrer l'impact des paiements en ligne. Au Ghana, par exemple, l'Alliance a procédé à un diagnostic des paiements en ligne que le Gouvernement a adopté, et qu'il a entrepris d'incorporer dans son plan d'action visant à promouvoir un financement accessible à tous.

17. Le FENU assure également le secrétariat de l'Équipe spéciale du Secrétaire général chargée de la question du financement en ligne s'agissant des objectifs de développement durable, créée en 2018 et coprésidée par l'Administrateur du PNUD et Maria Ramos, ancienne Directrice générale d'Absa Group Limited. L'Équipe spéciale mènera des consultations et des recherches sur les stratégies recommandées pour exploiter le potentiel de la technologie financière afin de progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable.

18. Le FENU offre un appui en matière de politique générale et de réglementation afin de réunir les conditions propices à l'utilisation de services financiers en ligne à l'échelle nationale. En Sierra Leone, il a facilité le lancement d'un sas réglementaire qui sert de banc d'essai pour de nouveaux modèles d'activité sous la supervision des autorités de réglementation, de manière à aider la banque centrale à mieux comprendre les répercussions des innovations financières sur le plan réglementaire.

C'est dans ce cadre favorable à l'innovation qu'il a appuyé la mise à l'essai d'un système mobile d'épargne monétaire destiné aux petits exploitants agricoles.

19. Pour que la finance en ligne bénéficie aux « derniers servis », le FENU est conscient qu'elle doit être associée à l'économie réelle. Au Népal, le FENU a aidé quelque 380 000 petits exploitants agricoles et micro-entrepreneurs à recourir plus activement aux services financiers par l'intermédiaire d'un fonds d'encouragement à l'utilisation d'autres modes de prestation, notamment les services bancaires sans guichet et les services bancaires mobiles. En Ouganda, il a mis en place un système de paiement en ligne des frais de scolarité, actuellement accepté par 20 écoles et que 7 200 parents ont utilisé. Il y a également noué un partenariat avec les entreprises du secteur privé qui travaillent dans les chaînes de valeur du café, des produits laitiers, du maïs et de l'huile de graines pour enregistrer quelque 175 000 clients d'argent mobile et numériser les paiements de 40 000 petits exploitants agricoles. La numérisation des paiements dans les chaînes de valeur agricoles améliore l'efficacité des agro-industries et élargit l'accès à la finance en ligne inclusive et son utilisation dans les régions rurales.

20. Le FENU a tiré parti de ses travaux sur l'inclusion financière pour élargir l'accès à l'énergie propre dans les PMA. Depuis 2014, il appuie 21 prestataires de services énergétiques et financiers, qui ont vendu plus de 230 000 produits énergétiques propres à plus d'un million de personnes en Éthiopie, au Myanmar, au Népal et en Ouganda. Selon les estimations, cela a permis de compenser l'émission de quelque 350 000 tonnes de dioxyde de carbone dans les pays ciblés. Rien qu'en 2018, les partenaires du FENU ont vendu près de 66 000 produits énergétiques propres ; 82 % des ventes ont été financées par des prêts ou des paiements par répartition et 60 % des clients étaient des femmes. Le FENU a également aidé ses partenaires à diversifier leur offre de produits d'énergie propre et à proposer des pompes d'irrigation à énergie solaire, des solutions de cuisson propre et des mini-réseaux à énergie solaire. Il a ainsi pu élargir sa clientèle qui, outre les ménages, comprend désormais des établissements scolaires et des agro-industries. Le FENU considère également que l'accès au financement de l'énergie est un moyen d'atteindre les populations qui sont exclues du système bancaire. En Ouganda, à titre expérimental, les taux de remboursement d'un système de paiement par pallier pour un produit d'énergie solaire ont servi d'antécédents financiers sur lesquels les institutions de microfinance peuvent s'appuyer en vue de proposer des microcrédits et des produits d'épargne aux clients visés.

21. Il continue de mettre en place une gamme d'outils de diagnostic fondés sur des données en vue d'identifier les couches de population mal desservies, comprendre l'historique des transactions, fournir une cartographie géospatiale des points de service et recenser les lacunes en matière de politique générale et les vides réglementaires qui entravent la croissance du marché. L'un des outils de diagnostic du FENU destiné à aider les gouvernements à élaborer des plans d'action globaux d'inclusion financière a été utilisé dans 18 pays depuis 2014, et de nouvelles évaluations ont été effectuées au Bénin, au Burkina Faso et au Togo en 2018. Le FENU œuvre de concert avec les gouvernements nationaux, le PNUD, la Banque mondiale et les parties prenantes locales pour concevoir et appliquer ces plans et tirer parti des résultats du diagnostic afin de concevoir de nouveaux outils et de trouver des moyens d'atteindre les populations des régions mal desservies. Au Lesotho, le Gouvernement et le PNUD ont appuyé la mise en œuvre d'une plateforme monétaire mobile et mis à l'essai une identité financière numérique pour accroître l'inclusion financière. En République démocratique du Congo, le FENU a passé en revue le marché des envois de fonds et évalué les valeurs, les volumes et les points faibles des transferts à destination et en provenance du pays. Un prestataire de services financiers a alors entrepris de mettre au point un nouveau produit de vente au détail

transfrontalière, qui sera lancé en 2019. Ces projets ont tous pour objet d'aider à faire connaître les possibilités qui s'offrent aux prestataires de services financiers et aux investisseurs afin que l'augmentation du nombre de produits et d'investissements contribue à accroître l'inclusion financière.

22. La participation active des femmes dans le domaine de la finance est nécessaire pour développer les marchés financiers, autonomiser les dirigeantes d'entreprise et rendre la croissance plus durable. Le FENU s'efforce donc d'élargir l'offre de produits financiers responsables répondant aux besoins particuliers des femmes et des filles, et d'appuyer les politiques et les réglementations qui leur permettent d'avoir plus facilement accès aux services financiers et de peser plus dans ce domaine. Au Malawi, le FENU a collaboré avec les prestataires de services financiers pour améliorer la parité hommes/femmes dans leurs réseaux d'agents, en s'appuyant sur les données selon lesquelles le personnel féminin de ces réseaux a non seulement permis d'augmenter la participation des femmes mais a aussi dans l'ensemble obtenu de meilleurs résultats que les hommes dans l'enregistrement de nouveaux clients et dans le montant de leurs transactions. En conséquence, un prestataire de services financiers a instauré le paiement à la commission pour inciter les agents à améliorer leur rendement, imposé la collecte obligatoire de données ventilées par sexe sur les clients et élaboré un plan d'organisation des carrières permettant aux femmes de passer du statut de caissière à celui d'agente puis à celui d'employée d'entreprise en fonction de leurs résultats. Ces politiques visent à servir de modèle et à promouvoir la participation des femmes à la prestation de services financiers de façon à inciter d'autres prestataires de services à y adhérer.

23. En Asie, le FENU s'emploie à modifier les comportements des acteurs du marché afin de stimuler les innovations, les investissements et la réforme de la réglementation, de sorte que le secteur de la finance puisse aider à surmonter les véritables difficultés économiques auxquelles font face les pauvres, les femmes et les populations ayant un accès limité aux institutions bancaires. Le FENU s'est associé à la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique pour mettre en place un fonds d'innovation destiné à soutenir l'entrepreneuriat féminin et l'inclusion financière dans la région. Au Myanmar, le FENU a procédé à des évaluations de la condition féminine auprès de 11 institutions financières, afin de déterminer si leur gouvernance, leurs produits et la gestion de leurs ressources humaines tiennent compte des questions de genre, ce qui a entraîné des changements dans leurs politiques et leurs produits. Le FENU s'associe également à des entreprises Fintech en Indonésie pour promouvoir l'accès des micro-entrepreneurs, en particulier les femmes, au crédit, et collabore avec les autorités de réglementation et les prestataires de services pour assurer aux « derniers servis » l'accès à des transferts de fonds internationaux.

24. Un programme mis en œuvre conjointement avec le PNUD depuis 2008, a permis d'augmenter le nombre de personnes bénéficiant de services financiers, lequel s'élève aujourd'hui à plus de 2 millions de personnes. En 2018, le programme a porté en particulier sur l'élargissement de l'accès à la micro-assurance pour les populations à faible revenu, leur assurant une protection sociale qui permet d'atténuer les pertes de bien-être social dues à la mort subite d'un membre de la famille, à la perte de revenu ou à la maladie. Aux Fidji, le programme conjoint a contribué au développement d'un produit de micro-assurance groupé qui proposait une couverture d'assurance vie et d'assurance dommages. Le Gouvernement a décidé d'élargir le programme de micro-assurance, lequel bénéficie désormais à plus de 100 000 personnes, ce qui a considérablement augmenté le taux de couverture dans le pays. Aux Îles Salomon, le Gouvernement a mis en place, à l'échelle nationale, une caisse de micro-pension appuyée par le programme conjoint à l'intention des travailleurs du secteur informel, qui peuvent ainsi épargner en prévision de leur

retraite. S'appuyant sur le succès de cette initiative, la caisse nationale d'assurance vieillesse de Vanuatu a demandé une étude de faisabilité portant sur la mise en place d'un produit de micro-pension analogue.

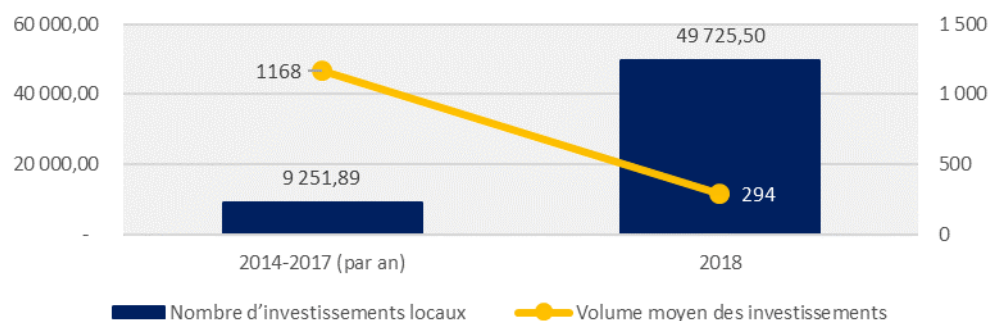
Systèmes de financement du développement local

25. Le FENU bénéficie de dizaines d'années d'expérience pour ce qui est de concevoir et d'appuyer des mécanismes de décentralisation fiscale destinés à canaliser les ressources vers les villes secondaires, les localités périurbaines et les zones rurales. En 2018, le FENU a appuyé directement 368 administrations locales dans 23 PMA et pays à faible revenu, réalisant 294 investissements publics et privés. Alors que le nombre d'investissements locaux a diminué par rapport à la moyenne annuelle entre 2014 et 2017, le volume des investissements a considérablement augmenté ; cela s'explique par une décision stratégique d'investir dans des projets de plus grande envergure susceptibles de générer des recettes (voir fig. 2). Cette réorientation des priorités s'est traduite par une augmentation de la valeur totale des investissements réalisés dans les économies locales – ce en dépit de leur diminution en nombre – qui est passée de 10,8 millions de dollars par an, en moyenne, en 2014-2017 à 14,6 millions de dollars en 2018. Selon les estimations, le nombre de bénéficiaires par investissement a également plus que triplé, les investissements ayant profité à plus de personnes pauvres ou exclues.

Figure 2

Évolution du nombre et volume moyen des investissements réalisés dans les économies locales (2014-2017 et 2018)

(En milliers de dollars des États-Unis)



26. Les autorités locales jouent un rôle central dans les efforts consentis à l'échelle mondiale pour prendre des mesures appropriées contre les effets des changements climatiques. S'appuyant sur ses travaux de décentralisation fiscale, le FENU répercute les subventions « à l'épreuve du climat » fondées sur les résultats, au moyen de systèmes de transferts budgétaires intergouvernementaux utilisant le mécanisme de financement de l'adaptation au climat local. Avec la Gambie, le FENU a étendu ce mécanisme à 14 pays en 2018. Celui-ci est désormais mis en œuvre dans 107 collectivités locales, ce qui représente plus de 6 millions de personnes. S'appuyant sur les initiatives concluantes du FENU, les Gouvernements du Bhoutan et du Cambodge ont commencé à étendre ce mécanisme de financement à toutes les administrations locales.

27. Grâce à ce mécanisme, le FENU aide les collectivités locales à adapter les investissements et les services aux besoins de leurs habitants et à prioriser les mesures qu'elles prennent en réponse aux nouveaux risques liés au climat. Au Niger, par exemple, le FENU a procédé à une évaluation des risques climatiques et de la

vulnérabilité qui a mis en évidence l'accroissement des risques de paludisme et de dégradation des terres agricoles dans les collectivités locales, lesquels n'étaient pas suffisamment pris en compte auparavant. Les administrations locales ont ainsi pris des mesures d'atténuation et réalisé des investissements. Pour ce qui concerne les investissements, elles ont priorisé les projets d'adaptation aux effets des changements climatiques en faveur des femmes.

28. À la vingt-quatrième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le FENU a signé un partenariat stratégique avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) pour renforcer l'appui à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans les PMA, les petits États insulaires en développement et quelque 79 pays membres de l'ACP. Le partenariat vise à contribuer à accroître le financement de l'action locale en faveur du climat.

29. Conscient de l'impact du climat sur la sécurité alimentaire, le FENU a aidé les administrations locales de cinq pays d'Afrique à mettre en place de nouveaux mécanismes de financement qui ont permis de réaliser 18 investissements dans les domaines de la sécurité alimentaire et du développement local en 2018, bénéficiant à plus de 200 000 habitants des communautés rurales. Au Burkina Faso et au Niger, le FENU travaille en partenariat avec le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin d'intensifier l'utilisation des mécanismes de transferts intergouvernementaux visant à lutter contre la dégradation des sols et à améliorer la gestion des forêts et des paysages au niveau local.

30. Le FENU aide les administrations locales à accéder à des ressources et à les allouer à des initiatives qui autonomisent les femmes, et s'efforce d'attirer des financements en faveur des MPME qui sont dirigées par des femmes et qui promeuvent l'égalité des sexes. Il s'est ainsi associé au PNUD et à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) dans le cadre d'un programme conjoint axé sur la promotion du financement local de l'autonomisation économique des femmes. Les investissements du FENU dans des projets d'autonomisation des femmes au Bangladesh et en République-Unie de Tanzanie devraient bénéficier directement à plus de 6 000 femmes, agricultrices et fournisseurs. Le FENU a également collaboré avec la Banque du Bangladesh à l'élaboration d'une stratégie nationale sur les investissements tenant compte des questions de genre et mis en place un système de garantie de crédit pour aider les PME dirigées par des femmes, et pouvant faire l'objet de placements, à obtenir des prêts sans garantie auprès des banques commerciales locales. Il a renforcé les capacités de plus de 230 fonctionnaires au Bangladesh et en République-Unie de Tanzanie, de manière à ce que la gestion et la planification des finances publiques soient davantage soucieuses des questions de genre, à l'échelle des administrations locales.

31. Alors qu'environ un dixième seulement des plus grandes zones urbaines du monde se situent dans les PMA, 30 des 35 villes qui connaissent la croissance la plus rapide s'y trouvent également. La croissance urbaine ne concerne pas que les capitales ; elle exerce également une influence profonde sur les villes de petite et moyenne taille. Aujourd'hui, le développement futur des PMA et leur capacité à atteindre les objectifs de développement durable dépendent fortement de la façon dont l'urbanisation de ces villes sera gérée. C'est pourquoi le FENU collabore de plus en plus activement avec les municipalités en vue de mobiliser des fonds provenant de partenariats public-privé, de l'émission d'obligations et de revenus propres. Au Népal, il a aidé le Gouvernement à autoriser ses intermédiaires financiers, le Fonds de développement urbain, à emprunter hors du marché pour financer des

investissements sociaux dans les municipalités nouvellement créées. S'appuyant sur cette modification en matière de réglementation, le FENU travaille actuellement à la structuration d'un nouveau prêt pour le Fonds de développement urbain qui permettra de financer, dans la municipalité de Hariwon, un projet de développement commercial devant accueillir plus de 850 commerçants et augmenter les recettes de l'administration locale. En République-Unie de Tanzanie, il a aidé le Gouvernement à modifier ses politiques de manière à permettre aux collectivités locales d'émettre des obligations-recettes au moyen de structures spéciales qui, lorsqu'elles sont définies et structurées comme il convient, peuvent permettre à l'administration locale d'investir plus de ressources dans des projets de développement local.

32. En 2016 et 2017, le FENU a collaboré avec le Fonds mondial pour le développement des villes et le Mécanisme consultatif pour le renforcement des infrastructures (fonds fiduciaire multidonateurs de la Banque mondiale) au développement des capacités dont le Réseau des institutions africaines de financement des collectivités locales dispose pour prêter appui aux fonds de développement municipaux des autorités locales. L'initiative conjointe a appuyé l'élaboration de plans d'action au Cameroun, à Madagascar et au Niger pour permettre aux institutions de financement des administrations locales d'accroître leurs capacités en matière de mobilisation des ressources, de planification et de communication publique.

33. En vue de transposer les innovations à plus grande échelle, le FENU travaille également avec les administrations locales et les parties prenantes pour créer des environnements favorables, renforcer les capacités et diversifier la base financière des investissements durables au niveau local. Il s'est associé à la Banque ougandaise de développement et à la Fondation ougandaise pour le secteur privé afin de mettre en place un mécanisme de financement mixte qui offrira des prêts à des conditions libérales, des subventions et des services adaptés au développement des agroentreprises, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes dans les provinces du Nord. Il a également créé un fonds d'excellence pour la gouvernance locale afin d'inciter les administrations locales de la région à promouvoir une prestation de services efficace et rationnelle. En Guinée, le FENU, en collaboration avec le PNUD, s'est associé à la Chambre des mines pour mobiliser des fonds auprès des sociétés minières en vue d'investir dans des projets contribuant au développement durable local. En 2018, 17 investissements ont été réalisés dans les domaines de l'autonomisation des femmes, de la sécurité alimentaire, de la santé et de l'éducation dans trois municipalités grâce à des fonds provenant du secteur minier local. En République démocratique populaire lao, le FENU a mis en place une subvention d'investissement fondée sur les résultats à l'intention des administrations locales afin de garantir la transparence et la responsabilisation dans la gestion des finances publiques et de suivre les progrès accomplis dans les investissements locaux en faveur des objectifs de développement durable. En 2018, 12 investissements ont été financés par le mécanisme des subventions, 25 % des ressources provenant à la fois d'un appui budgétaire du secteur public et de contributions des communautés locales et de la société civile.

34. Au niveau des politiques mondiales, le FENU continuera de souligner l'importance du rôle joué par les administrations locales et les systèmes de financement local, s'agissant de faire face aux problèmes de développement. Il a collaboré avec Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) à la constitution d'une coalition mondiale qui travaille pour les villes et les administrations locales et qui a pour objet de favoriser le développement des écosystèmes financiers. En coopération avec CGLU, le FENU travaille à la mise au point d'un instrument de placement visant à attirer les ressources des banques et des investisseurs nationaux, dans l'optique de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local. Le

FENU participe activement aux forums politiques pertinents organisés au sein du système des Nations Unies et autres, et continue de renforcer ses partenariats avec les associations d'administrations locales, les réseaux de pairs et les organismes de financement. On notera, par exemple, l'appui du FENU, en partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et CGLU, à l'Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités territoriales, qui vise à recueillir des données et des informations comparables sur les structures et les finances des collectivités territoriales, et à faire participer les acteurs du développement plus activement à la prise de décision.

Tableau 1.

Progrès réalisés au regard des indicateurs figurant dans le tableau récapitulatif des résultats et des ressources

<i>Indicateurs</i>	<i>Objectif (2018)</i>	<i>Montant effectif (2018)</i>	<i>Taux*</i>
Résultat 1.1. Produits financiers nouveaux ou améliorés a) mis à l'essai et b) transposés à plus grande échelle par les prestataires de services financiers bénéficiant de l'appui du FENU	a) 47 b) 37 (Montant cumulé)	a) 64 b) 45 (Montant cumulé)	●
Résultat 1.3. Clients bénéficiant de produits financiers mis au point avec l'appui du FENU	3,65 millions	4 millions	●
Résultat 1.7. Nombre d'investissements locaux réalisés grâce à l'appui du FENU, achevés et en cours d'utilisation	300	294	●

* *Taux de réalisation* : ●, réalisation complète (>75 %) ; ●, réalisation partielle (50 %-75 %) ; ●, réalisation insuffisante (<50%) ;

Résultat 2 : mobilisation de fonds publics et privés en faveur des pauvres

35. La mobilisation de fonds publics et privés en faveur de l'inclusion occupe une place prépondérante dans les activités du FENU, qui consistent à aider les PMA à tirer parti de l'aide publique au développement pour financer la réalisation des objectifs de développement durable. Le capital d'amorçage investi par le FENU pour appuyer des prestataires de services financiers est constitué de capitaux propres des prestataires ou de capitaux d'autres investisseurs afin d'élargir l'éventail des services offerts et de les proposer à plus grande échelle. Grâce à l'appui financier et technique du FENU, les prestataires de services financiers partenaires ont économisé quelque 400 millions de dollars en 2018, qui, alloués aux ressources nationales à des fins productives, ont permis d'améliorer la résilience des ménages et de générer un effet d'entraînement.

36. En ce qui concerne le financement du développement local, le FENU collabore avec des gouvernements et d'autres partenaires pour les aider à mettre au point des modèles viables puis à les appliquer à la décentralisation budgétaire, au financement de projets et à la gestion des ressources municipales. Les recettes locales augmentent grâce aux taxes, aux redevances et aux transferts en capital, et contribuent dans le même temps à la croissance des économies locales.

37. De plus en plus, les activités de mobilisation de fonds menées par le FENU englobent l'appui à des projets générateurs de revenus. Pour démontrer aux investisseurs publics et privés la viabilité économique des investissements dans des

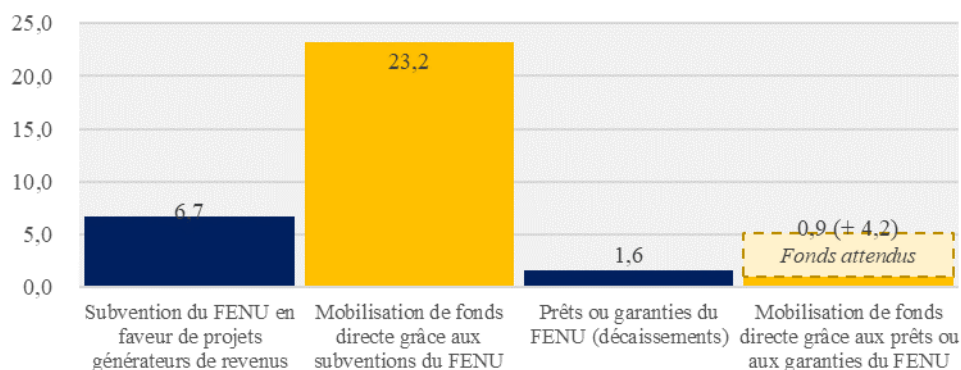
entreprises à vocation sociale qui ont un effet transformateur, il s'associe aux administrations locales et au secteur privé afin de trouver des projets qui favorisent le développement mais qui n'ont pas accès à un financement abordable, propose à ces derniers son appui afin de s'assurer de leur viabilité financière et les aide à obtenir des investissements supplémentaires, souvent grâce au déploiement de ressources concessionnelles sous la forme de transactions à financement mixte.

38. En complément de l'aide technique, le FENU veille à mettre en place des instruments de financement (prêt à des conditions libérales, garanties et subventions fondées sur les résultats), l'objectif étant d'atténuer les risques pour les projets qui ont des répercussions importantes sur le développement, de façon à attirer les investissements. Des efforts importants sont faits pour s'assurer que le Fonds ne déséquilibre pas indûment les marchés locaux et pour mettre en relation les projets avec des sources de financement national adaptées, notamment des banques commerciales, même si celui-ci collabore également avec des investisseurs ayant un impact et d'autres investisseurs, ainsi que des institutions bilatérales et multilatérales de financement du développement. Ces investissements servent à démontrer au plus grand nombre d'investisseurs possible qu'investir dans des projets ayant un effet positif sur la réalisation des objectifs de développement durable est un choix viable, à rétablir la vérité entre les risques réels et les risques perçus de l'investissement dans le chaînon manquant des MPME dans les PMA, et à favoriser le développement et le renforcement des marchés financiers nationaux.

Figure 3

Investissements et fonds mobilisés dans le cadre des partenariats entre le FENU et le secteur privé, et les secteurs public et privé en 2018*

(En millions de dollars des États-Unis)



* Note : les subventions comprennent uniquement les investissements du FENU dans des projets dits générateurs de revenus. Les chiffres correspondant aux prêts ou aux garanties sont calculés sur la base des décaissements. Les prêts et garanties ont immédiatement permis de mobiliser 0,9 million de dollars et devraient permettre de débloquer 4,2 millions de dollars supplémentaires en fonction de l'issue des négociations en cours.

39. En ce qui concerne le versement de subventions dans le cadre de son programme de travail, le FENU a renforcé sa capacité de repérer et d'approuver des projets qui sont à même d'attirer des investissements et qui ont le potentiel de transformer les économies locales. Il a mis au point une approche normalisée pour identifier les projets en attente d'investissement, renforcé son évaluation de l'effet d'entraînement en matière de financement et de développement, et fourni une assistance technique afin de structurer les investissements. En 2018, il a débloqué 6,7 millions de dollars sous forme de subventions au titre d'investissements générateurs de revenus dans les domaines de l'inclusion financière et du développement local, afin de démontrer sa

capacité de développer les marchés. Ces investissements ont permis de débloquent 23,2 millions de dollars de financements publics et privés (voir fig. 3) grâce aux prises de participation de partenaires et aux engagements supplémentaires d'investisseurs tiers, notamment des banques nationales, des administrations locales et des partenaires de développement.

40. En République-Unie de Tanzanie, le FENU a accordé des subventions au titre de la construction de deux places de marché transfrontières dans les districts de Kakondo et de Kibondo, à la frontière avec le Burundi. Il a investi 265 000 dollars, auxquels se sont ajoutés les 112 000 dollars recueillis par les conseils de district et les villages, aux fins de la construction de deux structures permanentes qui accueilleront un marché et bénéficieront à quelque 6 000 commerçants et agriculteurs. Ces marchés seront gérés comme des entités intermédiaires spéciales et indépendantes, dont les conseils de district, les villages et des groupes de femmes seront propriétaires. Les entreprises privées signeront un contrat de crédit-bail aux termes duquel la totalité des échoppes seront construites suivant un modèle de partenariat public-privé de construction, d'exploitation et de transfert, qui sera financé par une banque commerciale locale. Plus de 60 % des échoppes devraient être attribuées à des entrepreneuses et les marchés généreront des revenus supplémentaires pour les conseils de districts grâce aux taxes prélevées.

41. Dans la même région, le FENU, en partenariat avec le PNUD et ONU-Femmes, a formé 136 entrepreneuses au développement des entreprises et à l'esprit d'entreprise, et renforcé les capacités de 50 responsables locaux en matière de planification tenant compte des questions de genre et de budgétisation. Tous ces investissements, couplés à une assistance technique, ont pour objectif de créer un effet d'entraînement afin de susciter d'autres investissements dans des projets prioritaires dans des économies locales.

42. Au Myanmar, le FENU a accordé une subvention de 140 000 dollars à BRAC Myanmar pour qu'elle propose des prêts adaptés aux entrepreneuses. Cette organisation a investi 205 000 dollars de ses propres deniers dans ce projet et mis en place deux types de prêt qui répondent aux besoins des entrepreneuses. Elle a pu rentabiliser le financement du FENU grâce à un investissement supplémentaire de 2,5 millions de dollars sous la forme de capitaux d'emprunt de la société de financement du développement néerlandaise et à 5 millions de dollars alloués par la Overseas Private Investment Cooperation, lui permettant ainsi de proposer des prêts.

43. En 2018, soucieux de proposer des outils de financement autres que des subventions, le FENU a déployé une nouvelle gamme de prêts à des conditions libérales et de garanties, et a renforcé les procédures relatives à la diligence raisonnable, à l'établissement de modèles financiers et à la notation du risque de crédit. Il expérimente également une méthode novatrice pour combiner les évaluations des rendements et des risques liés à l'impact sur le développement avec son analyse du rendement financier et du risque de crédit. Sur la base de cette nouvelle méthode, il a approuvé 11 nouveaux prêts à des conditions libérales et garanties, pour un montant de 2,8 millions de dollars, dont 1,6 million a été versé en 2018. Des investissements ont ainsi été faits dans les domaines de l'agro-industrie, de l'inclusion financière, de l'autonomisation des femmes et de l'énergie propre au Myanmar, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie. Ces prêts et garanties ont permis de mobiliser immédiatement 948 000 dollars et 4,2 millions de dollars supplémentaires devraient être débloqués dans le cadre d'accords en cours avec des banques commerciales locales.

44. Dans tous les exemples susmentionnés, la démarche du FENU se caractérise par une attention accrue accordée au chaînon manquant ; une volonté de prendre des risques et d'investir dans des entreprises en phase de démarrage, dans les nouvelles

technologies et dans de nouveaux modèles d'activité, qui se montrent prometteurs ; le souci de ne pas supplanter le secteur privé et d'attirer les banques et les investisseurs nationaux ; sa volonté de tirer les enseignements de ses activités et de les partager avec ses partenaires publics et privés, afin d'encadrer le développement des marchés et d'orienter les politiques et les programmes nationaux pouvant être mis en œuvre à plus grande échelle.

45. Outre ces activités, le FENU continue d'établir de nouveaux partenariats, de manière à créer un effet d'entraînement en faveur du chaînon manquant dans les PMA. En 2018, il a lancé un partenariat avec Bamboo Capital Partners, une plateforme d'investissement ayant un impact social, afin d'établir une entité intermédiaire chargée d'attirer les financements commerciaux en faveur de micro-, petites et moyennes entreprises en attente de financement, de prestataires de services financiers et de projets d'infrastructure locaux. Ce partenariat, dont l'objectif est de lever 20 millions de dollars de capital dans sa phase initiale, vise à rassembler en une seule entité de financement mixte des investissements modestes mais prometteurs en termes de réalisation des objectifs de développement durable et à attirer de nouveaux investisseurs publics et privés.

46. Si des fonds sont disponibles et qu'il existe une demande, la plateforme d'investissement du FENU pourra être développée, et le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies pourront, au titre de divers objectifs de développement durable, envisager de financer des projets en faveur des « derniers servis », qui sont en attente de financement. Pour ce faire, le FENU collabore avec le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies, comme le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, afin de trouver le moyen de financer conjointement des projets au profit de PME du chaînon manquant en attente de financement.

47. En septembre 2018, le FENU a lancé l'introduction à la Bourse de New York du tout premier fonds indicé coté de l'ONU. Celui-ci, établi en partenariat avec l'organisation à but non lucratif Impact Shares et dont le code mnémotechnique est SDGA, sélectionne des entreprises selon un ensemble de critères stricts tenant compte d'indicateurs environnementaux, d'indicateurs sociaux et d'indicateurs de gouvernance d'entreprise adaptés et conformes aux objectifs de développement durable. Ce fonds, qui en est toujours aux premières phases de son entrée en bourse, a vocation à récompenser les entreprises qui investissent de manière responsable dans les PMA et à attirer de nouveaux investisseurs sur ces marchés.

48. En 2018, en sa qualité d'autorité en matière de financement novateur du développement, le FENU a publié son rapport phare *Blended Finance in the Least Developed Countries* (Financement mixte dans les pays les moins avancés), en collaboration avec l'OCDE, Convergence, la Fondation pour les Nations Unies et Southern Voice. Il y examine les perspectives et les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de stratégies mixtes dans les PMA, et explique comment appliquer ces stratégies efficacement. Pour la première fois, il propose une analyse détaillée, des études de cas et des données sur les produits bénéficiant de ces financements mixtes, les conditions d'octroi, les secteurs concernés et les instruments utilisés pour ce faire dans les PMA. Dans ce rapport, il présente un programme d'action qui vise à améliorer la manière dont le financement mixte peut aider les PMA à réaliser les objectifs de développement durable. Il se sert de ce rapport, et de l'attention considérable qu'il a suscitée, pour appuyer (si un financement mixte est la solution adaptée) les appels lancés aux partisans et aux professionnels du financement du développement, afin que ceux-ci déterminent dans quelle mesure leurs stratégies de financement mixte aident les PMA et évitent de faire des laissés-pour-compte.

Tableau 2

Progrès réalisés au regard des indicateurs figurant dans le tableau récapitulatif des résultats et des ressources

(En millions de dollars des États-Unis)

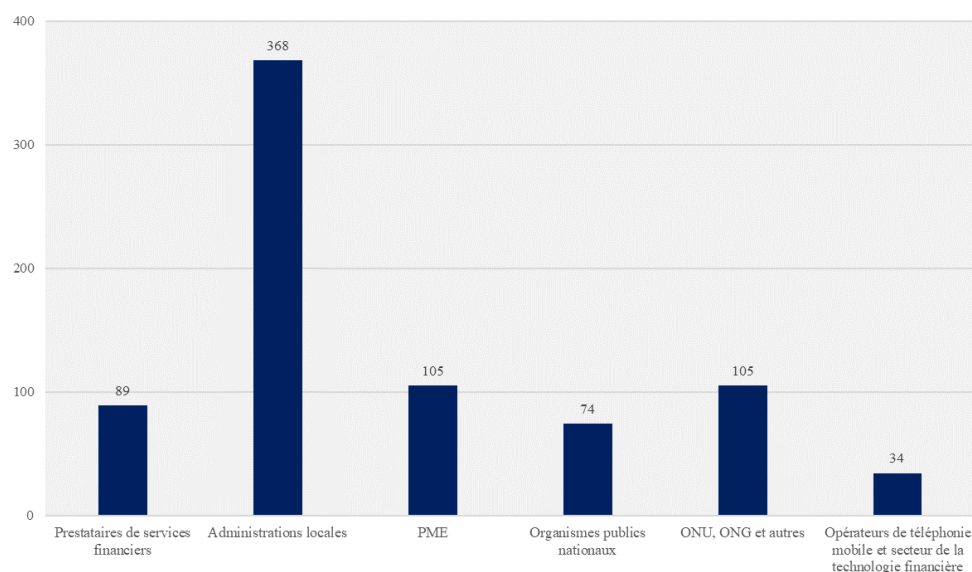
<i>Indicateurs</i>	<i>Objectif (2018)</i>	<i>Montant effectif (2018)</i>	<i>Note</i>
Résultat 2.3. Montant, en dollars des États-Unis, des fonds mobilisés hors FENU par l'intermédiaire de systèmes de financement locaux, publics décentralisés et privés, appuyés par le FENU	12	9,12	●
Résultat 2.4. Valeur, en dollars des États-Unis, des investissements mobilisés hors FENU par l'intermédiaire de mécanismes de financement du FENU	14,5	24,1	●

C. Comprendre les résultats au regard du cadre stratégique

49. Sur les 18 indicateurs d'efficacité du développement ayant fait l'objet de rapports en 2018, tous sont en passe d'atteindre ou dépassent les objectifs fixés pour 2018. Des progrès notables ont été réalisés en matière de promotion de l'innovation, de fourniture de services à des clients mal desservis grâce à des produits et des technologies adaptés, et d'élargissement des partenariats au-delà des fournisseurs de services financiers traditionnels et des administrations locales.

50. Les résultats de 2018 traduisent l'engagement du FENU en faveur de son objectif stratégique, à savoir faire en sorte que le financement profite aux pauvres et mobiliser des financements supplémentaires pour accélérer la réalisation des objectifs du développement durable dans les PMA. Le FENU est conscient du fait qu'il importe de collaborer avec le secteur privé et de mettre à profit les innovations technologiques pour apporter des changements positifs sur les marchés financiers et dans les économies locales, ce qui se traduit par une évolution de sa structure de partenariat (voir fig. 4). Les partenariats établis par le FENU, et que celui-ci s'efforce de diversifier, attestent de sa volonté de collaborer avec des opérateurs de téléphonie mobile, des entreprises du secteur de la technologie financière et des PME.

Figure 4
Nombre de partenaires directement appuyés par les financements et l'assistance technique du FENU en 2018



51. Le FENU a accru sa présence dans les PMA, passant de 29 pays en 2017 à 31 en 2018, ce à quoi il faut ajouter les activités relatives aux programmes menées en Gambie et à Kiribati et la reprise de ses activités au Timor-Leste. Ceci est dû à une demande constante d'expertise de la part de gouvernements nationaux, d'équipes de pays des Nations Unies et de partenaires donateurs. Le programme mené au Rwanda s'est terminé en 2018 mais le FENU prévoit d'y reprendre ses activités en 2019, dans le cadre d'un nouveau programme axé sur la promotion de la finance accessible à tous à destination des réfugiés. Il poursuit en outre ses activités dans un petit nombre de pays autres que les PMA, comme le Ghana, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Viet Nam, en fonction des demandes formulées et de la possibilité d'appuyer la coopération Sud-Sud et l'échange de connaissances en faveur des PMA.

52. Pour maintenir une présence importante dans 40 PMA, le FENU aurait besoin chaque année de 25 millions de dollars au titre des ressources ordinaires, de 75 millions de dollars au titre d'autres ressources et de 50 millions de dollars au titre du fonds d'investissement en faveur des PMA. Un tel budget lui permettrait d'être un partenaire plus dynamisant et stratégique pour les gouvernements, le PNUD (notamment en ce qui concerne l'appui à son système de plateformes nationales) et l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement. Le déficit global des ressources ordinaires a nui à la réalisation de cet objectif. Le FENU a une petite présence dans 4 des 31 PMA susmentionnées, où il finance des projets, mais ne dispose d'aucun membre de son personnel sur place. Il envisage toujours d'être présent dans 40 PMA au maximum si des fonds sont disponibles.

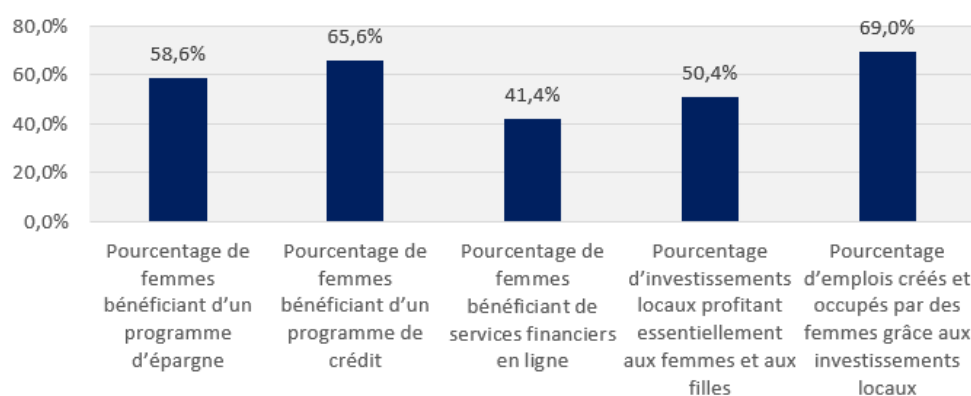
53. Le FENU continue de resserrer ses partenariats avec le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies concernant la mise en œuvre de programmes communs, le partage de connaissances et la collaboration en matière d'innovation et d'application des programmes à plus grande échelle. Il s'est associé aux bureaux extérieurs du PNUD au Cambodge, en Guinée et au Sénégal dans l'objectif d'élaborer des propositions conjointes qui ont été financées par le fonds d'investissement du PNUD destiné à financer des projets nationaux. Il a conclu de nouveaux partenariats

avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en Sierra Leone et approfondi son partenariat avec le PNUD dans le cadre d'un programme de financement de l'énergie propre appuyé par le fonds d'investissement du PNUD, qui vise à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) en République démocratique du Congo.

54. Outre les collaborations engagées au titre des programmes, le FENU continue de contribuer activement, dans ses domaines de compétence, aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, ainsi que de ses groupes chargés du suivi des résultats stratégiques et de leurs équipes spéciales. Les questions de financement stratégique continuant d'attirer de plus en plus d'attention, les financements et les compétences techniques du FENU sont de plus en plus sollicités aux niveaux mondial et national en vue d'apporter des réponses efficaces. Le FENU est déterminé à poursuivre cet appui, mais là encore, sa capacité de répondre efficacement aux demandes d'assistance des équipes de pays des Nations Unies dépendra de ses ressources ordinaires.

Figure 5

Pourcentage de femmes bénéficiaires des investissements et des services financés par le FENU en 2018



55. La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est au cœur des programmes et des activités du FENU. Dans le domaine de l'inclusion financière, celui-ci a encouragé l'accès aux services financiers pour les femmes et les filles ainsi que leur utilisation tout en veillant à ce qu'elles puissent mieux les maîtriser, en particulier en élargissant l'offre des programmes d'épargne et de crédit ciblant les besoins et les habitudes des femmes. Toutefois, des lacunes demeurent en ce qui concerne la promotion de l'autonomisation des femmes dans le domaine des services financiers en ligne, car les partenaires du secteur privé ne perçoivent pas toujours l'intérêt qu'ils auraient à proposer ces services aux femmes, en particulier en ce qui concerne les marchés naissants, comme le montre la figure 5. Le FENU s'efforce de pallier ce manque en mettant l'accent sur les investissements et l'appui technique, l'objectif étant de sensibiliser les prestataires de services financiers à cette question et de leur démontrer que les services financiers en ligne qui répondent aux besoins particuliers des femmes et des filles sont rentables. Certains succès ont été enregistrés en Zambie, par exemple, où le FENU encourage les prestataires de services financiers en ligne à cibler les besoins et les habitudes des mères.

56. En ce qui concerne le financement du développement local, 50 % des investissements locaux du FENU ciblent principalement les femmes et les filles. Les 50 % restants, bien qu'ils ne ciblent pas principalement les femmes, ont permis d'appuyer des investissements dont les hommes et les femmes bénéficient

globalement de manière égale, et qui ont trait à la construction d'infrastructures routières, agricoles et résilientes face aux changements climatiques. La majorité des emplois créés grâce aux investissements dans les MPME et à la construction de marchés ont essentiellement bénéficié aux entrepreneuses par le biais d'investissements directs et d'une assistance technique. Les mécanismes de diligence raisonnable, mis en place par le FENU avec l'appui du PNUD et d'ONU-Femmes afin de recenser et de contrôler les investissements locaux visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, sont adoptés et appliqués par des gouvernements nationaux et locaux, ainsi que par des institutions financières nationales, l'objectif étant de systématiser les investissements locaux soucieux de l'égalité des sexes dans les PMA ciblées.

Quelques enseignements et conclusions tirés de la mise en œuvre du cadre stratégique

57. Le FENU continue d'appuyer une fonction d'évaluation active et alloue davantage de ressources aux évaluations que le 1 % prévu au titre du programme. Il tire des enseignements de son expérience et formule des recommandations afin d'appuyer l'innovation et la gestion évolutive dans les programmes évalués.

58. Une évaluation à mi-parcours du programme Argent mobile pour les pauvres (MM4P), actuellement mis en œuvre dans 10 PMA, a montré que le FENU joue un rôle unique dans le développement des marchés financiers numériques pour les pauvres aux niveaux micro, intermédiaire et macro, et qu'il met à profit son rôle de facilitateur ainsi que ses solides connaissances techniques et son expérience du financement en ligne. En s'employant à développer les marchés, en travaillant simultanément avec des autorités de réglementation, des sociétés de téléphonie mobile, des entreprises du secteur de la technologie financière et des prestataires de services financiers, ce programme contribue directement au renforcement des capacités d'un large éventail de partenaires du secteur privé, qui ont modifié leur processus organisationnel et leur stratégie, et ont accru la participation des gestionnaires et des investisseurs grâce à l'appui du FENU. Ce programme, en appuyant des autorités de réglementation, contribue également à faire évoluer de manière positive les cadres politiques. Les autorités de réglementation ont recommandé que le programme continue d'intégrer l'innovation dans ses activités, car les marchés financiers numériques se développent et de nouveaux types de prestataires apparaissent, et qu'il définisse et mesure plus précisément son incidence dans des domaines autres que l'inclusion financière, notamment en mettant en avant non seulement les succès mais aussi les échecs au niveau des projets, afin que les parties prenantes puissent tirer des leçons de leurs expériences mutuelles.

59. Les auteurs de l'évaluation à mi-parcours du programme de transition vers une finance accessible à tous (SHIFT), mis en œuvre au Cambodge, en République démocratique populaire lao, au Myanmar et au Viet Nam, ont salué la solidité et la souplesse qui caractérisent sa conception, ainsi que l'attention accrue accordée à l'égalité des sexes dans quatre domaines du développement des marchés. Ils ont estimé que les activités relevant du fonds d'encouragement et menées dans le cadre de ce programme étaient bien étudiées et incitaient les acteurs du secteur financier à proposer de nouveaux services destinés aux populations ayant un accès limité aux institutions bancaires, en particulier les femmes. Ce fonds a été géré de façon à être adaptable en tenant compte des enseignements tirés des investissements précédents dans les dernières phases, et d'accroître son potentiel à plus grande échelle. Compte tenu des difficultés rencontrées pour mobiliser les ressources initialement prévues, il a été estimé que les activités de renforcement des capacités, d'élaboration de politiques et de promotion menées dans les quatre pays concernés en étaient encore à leurs débuts et qu'elles avaient permis aux parties prenantes de mieux connaître les

activités du programme, sans toutefois être encore en mesure de pouvoir systématiquement s'appuyer sur les données disponibles pour éclairer leur prise de décision. Toutefois, grâce à un excellent investissement dans les porte-monnaie électroniques au Viet Nam ainsi que dans l'éducation financière, le programme a largement atteint ses objectifs et a directement offert des services à 2 millions de clients, alors que l'objectif était de 1 million en 2020. Compte tenu des contraintes en matière de ressources, les auteurs de l'évaluation ont recommandé de davantage cibler l'appui fourni aux autorités de réglementation et aux prestataires de services, en vue de créer un environnement à même d'attirer des capitaux privés en faveur des pauvres, ainsi que de revoir le fonctionnement du fonds d'encouragement afin d'accroître les chances de réussite et de durabilité des investissements. Ils ont également recommandé de davantage axer les activités futures du fonds d'encouragement et les échanges avec les autorités de réglementation nationales sur les pauvres et les personnes vulnérables, notamment les personnes handicapées.

60. En 2019, le FENU prévoit de procéder à cinq évaluations. Il évaluera ses programmes d'inclusion financière en Asie du Sud et au Myanmar, ainsi que l'appui qu'il fournit aux gouvernements pour les aider à élaborer et à appliquer une méthode d'évaluation de l'inclusion financière. Il évaluera également les programmes conjoints, notamment un programme de financement local mené en collaboration avec le PNUD et ONU-Femmes et axé sur l'autonomisation économique des femmes, et un programme mené en collaboration avec le PNUD en faveur d'une meilleure inclusion financière dans le Pacifique.

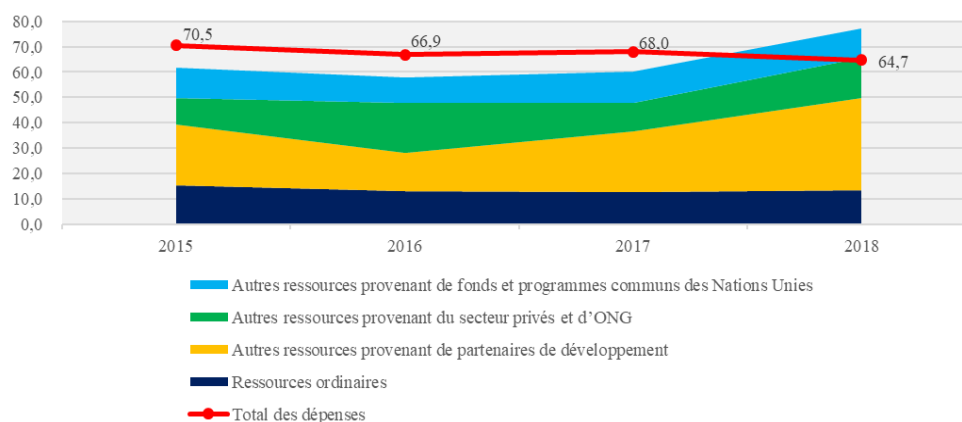
D. Analyse de l'efficacité institutionnelle

61. Parmi les 26 indicateurs d'efficacité institutionnelle, 24 sont en passe d'atteindre ou dépassent les objectifs fixés pour 2018. Le FENU n'a pas atteint ses objectifs en ce qui concerne la mobilisation de ressources ordinaires et la part des dépenses à engager dans les investissements de capitaux. Ce déficit de ressources s'explique notamment par les facteurs suivants : l'assistance technique et politique dans le domaine du financement en ligne a été accrue et des préinvestissements importants ont été réalisés pour renforcer la capacité du FENU d'accorder des prêts et des garanties en 2019.

62. Les ressources ordinaires du FENU ont légèrement augmenté, passant de 12,6 millions de dollars en 2017 à 13,3 millions de dollars en 2018, inversant ainsi la tendance à la baisse amorcée en 2011. Toutefois, elles sont restées bien en deçà de l'objectif de 25 millions de dollars par an. En ce qui concerne les autres ressources, le FENU a mobilisé un total de 63,7 millions de dollars en 2018, contre 47,4 millions de dollars en 2017, soit une augmentation de 34 %. C'est la mobilisation de ressources auprès de partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux qui a enregistré la hausse la plus importante, passant de 24 millions de dollars en 2017 à 36,4 millions de dollars en 2018. Les fonds provenant du secteur privé et d'organisations non gouvernementales partenaires ont également augmenté, passant de 11,3 millions de dollars en 2017 à 15,8 millions de dollars en 2018. Les ressources provenant des fonds de financement interinstitutions de l'ONU ont légèrement diminué, passant de 12,5 millions de dollars en 2017 à 11,5 millions de dollars en 2018, mais elles devraient augmenter suite à la signature de programmes conjoints d'envergure en Somalie et dans le Pacifique en 2019.

Figure 6
Revenus et dépenses du FENU, 2015-2017

(En millions de dollars des États-Unis)



63. À la suite du lancement du nouveau Cadre stratégique et de la liquidation de grands programmes tels que la phase 2 du programme conjoint pour le développement local en Somalie, le FENU a modifié ses approches programmatiques, entraînant une baisse de ses dépenses, qui sont passées de 68 millions de dollars en 2017 à 64,7 millions de dollars en 2018. Toutefois, compte tenu de l'augmentation des ressources mobilisées en 2018 du fait des engagements souscrits de débloquer plus de 165 millions de dollars sur les trois prochaines années et du lancement de nouveaux programmes en Somalie, en Ouganda et en Afrique de l'Ouest, le Fonds devrait voir ses dépenses augmenter en 2019.

64. Le FENU continue de s'efforcer de mieux exploiter les données disponibles sur le financement des programmes afin d'éclairer sa prise de décisions concernant les programmes et la gestion des subventions, et de renforcer sa transparence et sa responsabilité en matière de gestion des données et de l'information. Il a mis en place un nouveau système de gestion des subventions qui intègre des évaluations des risques et de l'impact, et suit les résultats des subventions dans le temps. Il est sur le point d'adopter un nouveau système de gestion de l'information financière pour ses prêts et ses garanties afin de faciliter le processus de sélection et de prise de décision, et d'automatiser les remboursements aux investisseurs et le suivi des résultats.

65. En 2018, le FENU a fortement mis l'accent sur la communication stratégique, en particulier sur sa présence en ligne, avec pour résultat une augmentation de 87 % du nombre de consultations annuelles des sites Web des entreprises et des programmes concernés. Les nouvelles consultations ont représenté 92 % de cette augmentation. Le FENU a mené des campagnes ciblées sur les médias sociaux, ce qui s'est traduit par une augmentation de 23 % de l'activité sur ces plateformes (partages publics de contenu, mentions « j'aime » et commentaires) et de 28 % du nombre total de ses abonnés. Ces activités de communication se sont accompagnées d'un vaste effort de sensibilisation du secteur privé, des investisseurs ayant un impact et des acteurs des marchés financiers qui ont manifesté, individuellement et collectivement, le désir de mieux comprendre le rôle qu'ils pourraient jouer en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans les PMA.

66. Le FENU a élaboré et approuvé une nouvelle stratégie en matière d'égalité des sexes (2018-2021) afin de se doter d'orientations qui l'aideront à appliquer et à renforcer le principe de responsabilité dans le cadre de ses activités liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Cette nouvelle stratégie tient compte des

enseignements tirés de la mise en œuvre de la stratégie précédente, notamment pour ce qui est du renforcement des capacités et du partage de connaissances. Elle tient compte de l'engagement pris par le FENU d'atteindre les objectifs de la deuxième génération du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui sont davantage axés sur les résultats et l'harmonisation avec le Programme 2030. En ce qui concerne les effectifs, le Fonds poursuit ses efforts pour parvenir à la parité des sexes aux postes les plus élevés, où les taux d'attrition sont plus faibles, et constate des progrès satisfaisants à d'autres niveaux.

67. Par le biais de ses évaluations, le FENU encourage la responsabilisation en matière de résultats. Sur les dix rapports d'évaluation analysés par le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD depuis 2016, neuf ont reçu la note « satisfaisant » ou « très satisfaisant » et un a été jugé « moyennement satisfaisant ».

68. Le FENU a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre des recommandations des auditeurs. Toutes les recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour 2015 et 2016 ont été pleinement mises en œuvre. Parmi les recommandations formulées pour 2017, quatre ont été appliquées, et trois sont en cours et devraient l'être pleinement d'ici à la date butoir de l'évaluation.

III. Perspectives

69. La réalisation des objectifs de développement durable dans les PMA nécessitera des investissements de toutes sortes : publics et privés, nationaux et internationaux. C'est pourquoi le FENU continuera de travailler avec ses partenaires de développement publics et privés afin de changer la dynamique d'allocation des ressources et de trouver de meilleures solutions pour que le financement profite aux pauvres.

70. Au cours de l'année à venir, le FENU se concentrera sur trois questions. Premièrement, il appliquera, à plus grande échelle, des solutions qui ont fait leurs preuves dans les PMA. En ce qui concerne le financement du développement local, il lancera un fonds municipal géré par des tiers pour aider à mobiliser des ressources supplémentaires afin que les administrations locales puissent fournir des infrastructures et des services essentiels. Dans le domaine de l'inclusion financière, l'accent sera davantage mis sur les technologies numériques afin d'aider les PMA à tirer parti de la transition numérique, de réduire les coûts, de toucher davantage de ménages, de créer des chaînes de valeur, d'améliorer l'accès aux biens et services, et d'autonomiser les femmes.

71. Deuxièmement, le FENU continuera de mettre à profit son mandat en matière d'investissement pour montrer comment les financements peuvent profiter au chaînon manquant dans les PMA. Par l'intermédiaire de sa plateforme d'investissement en faveur des PMA, il proposera de plus en plus de prêts et de garanties afin d'appuyer les projets du chaînon manquant et de créer ainsi un effet d'entraînement qui pourra contribuer à orienter le développement des marchés financiers sur le long terme. Si la demande lui en est faite et avec un financement approprié, cette plateforme pourrait être développée en vue d'appuyer des projets en attente de financement et émanant d'autres organismes des Nations Unies. Dans le cadre de ses activités de promotion et de son récent partenariat avec des gestionnaires de fonds tiers, le FENU s'emploiera à attirer davantage de financements commerciaux au profit d'investissements locaux ayant un réel impact dans les PMA.

72. Enfin, le FENU continuera de renforcer ses partenariats. Pour cela, il devra approfondir sa collaboration avec des organismes des Nations Unies et le PNUD, en particulier si l'association de ses innovations financières et de l'expertise sectorielle d'une autre entité peut accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il faudra également rechercher de nouveaux partenariats avec des partenaires de développement traditionnels et nouveaux, ainsi qu'avec le secteur privé et des fondations, afin de trouver des solutions nouvelles et novatrices qui profiteront à un plus grand nombre de PMA et de localités. Le FENU continuera de chercher à essayer d'exercer une influence sur la manière dont les marchés financiers peuvent aider les PMA, notamment dans le cadre des échanges en cours avec des investisseurs institutionnels et des investisseurs ayant un impact. Il poursuivra sa collaboration avec des institutions de financement du développement et des institutions financières internationales concernant le financement mixte et autres qui peuvent aider concrètement les PMA à pallier leur manque de financement en faveur des objectifs de développement durable.
